

MARCHE À SUIVRE

COMMENT S'INSCRIRE?

1) Remplissez et retournez votre bulletin d'inscription le plus rapidement possible. Veuillez indiquer pour chaque cours le numéro qui figure sur le tableau. Vous pouvez inscrire votre enfant à plusieurs cours si vous le désirez.

Inscrire le N° du cours
qui est indiqué à la page
de l'activité désirée

Inscrire le
nom de
l'activité

Inscrire la date
correspondante au
N° du cours ainsi que
l'activité choisie

ECOLES D'ETE 2009

Prière d'écrire lisiblement, en caractères d'imprimerie

N° de fiche
Laissez libre SYP

'avez faxé (022 418 40 01) auparavant.

J'INSCRIS MON ENFANT AU(X) COURS SUIVANT(S) (le nombre de cours n'est pas limité)

N°	Activités	Dates des cours
Cours : <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Cours : <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Cours : <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

ENFANT un seul bulletin par enfant Fille Garçon

Je désire recevoir la/les brochure/s Ecoles d'hiver 2009-2010 Ecoles d'été 2010

Nom : Prénom :

Année de naissance : Ecole ou CO :

*Votre enfant souffre-t-il d'une maladie ou d'un handicap particulier ?

.....
*Cette information sera traitée confidentiellement (voir brochure page 7)



Si vous nous retournez votre bulletin d'inscription par fax, prière de ne pas nous faire parvenir l'original

- 2) Votre inscription sera traitée dès sa réception; l'ordre d'arrivée des bulletins est déterminant pour l'obtention d'une place pour l'activité sportive désirée.
- 3) Vous recevrez une confirmation écrite accompagnée d'un bulletin de versement pour vous acquitter de votre inscription.
- 4) Si le cours pour lequel vous avez inscrit votre enfant est complet, vous en serez alors informés et d'autres cours figurant dans la présente brochure vous seront proposés.
- 5) Dès la date du 1^{er} cours passée, sans trace écrite de votre part, la totalité du montant de l'activité est due, que le/la participant (e) se soit présenté(e) ou pas.

Une absence prolongée (plus de deux cours de suite) justifiée par un certificat médical peut donner droit à un remboursement au prorata des cours non suivis.

Tout renoncement ou demande de modification doit être signalé au Service des sports.

Des renseignements téléphoniques concernant les écoles de sports peuvent être obtenus au n° 022 418 43 60 du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

IMPORTANT :

- ↻ Le Service des sports décline toute responsabilité en cas de vol et/ou dommage aux effets personnels des participants.
- ↻ Pour les enfants soumis à un régime alimentaire spécial ou ayant des problèmes de santé, prière de prendre toutes les précautions et les mesures adaptées. Merci de les mentionner sur le bulletin d'inscription. Ces informations sont traitées de manière confidentielle.
- ↻ Le Service des sports décline toute responsabilité en cas d'accident. L'assurance accident est obligatoire.
- ↻ Pour les cours où le nombre de participants est limité, l'ordre d'arrivée des inscriptions est déterminant.
- ↻ Les cours pour lesquels nous n'enregistrerons pas suffisamment d'inscriptions seront annulés.
- ↻ Tous les cours sont mixtes.
- ↻ Les jeunes qui désirent pratiquer un sport nautique/aquatique, doivent obligatoirement savoir nager.
- ↻ Pour que toutes les activités sportives puissent se dérouler dans un état d'esprit convivial, nous demandons que chaque participant-e se soumette aux instructions des moniteurs. En cas d'indiscipline manifeste, le-la fautif-ve sera exclu-e du cours, sans remboursement de la part du Service des sports.

Nous vous conseillons de conserver la brochure 2009 afin d'avoir toujours les informations à disposition.

